



Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur la gestion de l'année 2011

Préavis 003/2012

I. Généralités

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du conseil communal, le Comité de Direction CoDir a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2011.

Le CoDir s'est réuni à 12 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 juin 2011. Les résultats des élections communales ont modifié la composition du Comité de Direction. Les membres suivants ont quitté leur fonction. Il s'agit de :

Nom	Commune	Durée du mandat
Madame Gisèle RENZI	Le Vaud	12 ans
Madame Déborah CARTIER	Coinsins	5 ans
Madame Deborah GERVAIX	Begnins	5 ans
Madame Marlyse SERGY	Burtigny	2 ans AISE mais avait fonctionné entre 2000 et 2006
Monsieur Frédéric ISCHI	Marchissy	5 ans
Monsieur Jacques MUGNIER	Duillier	2 ans

Dès le 1^{er} juillet 2011, les Communes ont délégué les personnes suivantes en remplacement des postes vacants :

Nom	Commune
Madame Chantal LANDEIRO	Le Vaud
Madame Muriel ROSSELET	Burtigny
Madame Anne STIEFEL	Begnins
Madame Claudine VANAT-GACHET	Duillier
Monsieur Philippe MENOUD	Coinsins
Monsieur Jean-Jacques NICOLET	Marchissy

Le CoDir s'est réuni à 9 reprises dans le but de poursuivre les travaux en cours de l'Association. Il y a eu une séance d'assermentation des autorités le 21 juin 2011 avec le renouvellement des fonctions de président à Monsieur Didier Lohri et de vice-présidente à Madame Martine Guignard

Population scolaire

Le nombre d'enseignants est de 104.

Le CoDir est au service de 1135 élèves au 31 décembre 2011. Vous trouverez à plusieurs reprises les répartitions de ce nombre d'élèves.

Préavis du CoDir

Au cours de l'année 2011, l'autorité exécutive a présenté 8 préavis au Conseil Intercommunal lors des séances suivantes :

Séance du 8 juin :

- Préavis No 001/2011 : Acceptation des comptes 2010 de l'AISE
- Préavis No 002/2011 : Acceptation des comptes 2010 de l'enveloppe pédagogique de l'Etablissement de l'Esplanade
- Préavis No 003/2011 : Acceptation de la gestion de l'année 2010 de l'AISE

Séance du 21 juin :

Assermentation des autorités législatives et exécutives.

Séance du 30 novembre :

- Préavis No 004/2011 : Acceptation de l'obtention du droit d'engager des dépenses extrabudgétaires jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00 par an et par poste de budget
- Préavis No 005/2011 : Acceptation de l'obtention par le CoDir d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016
- Préavis No 006/2011 : Acceptation de l'indemnisation du CoDir pour la législature 2011-2016
- Préavis No 007/2011 : Budget 2012 de l'AISE
- Préavis No 008/2011 : Acceptation du budget 2012 de l'enveloppe pédagogique de l'Etablissement de l'Esplanade

Procédure de mise à l'enquête de nouveaux locaux provisoires

La CoDir a transmis à la Commune de Begnins une demande de mise à l'enquête pour la pose de trois nouveaux éléments modulables à Begnins.

Faits marquants en 2011

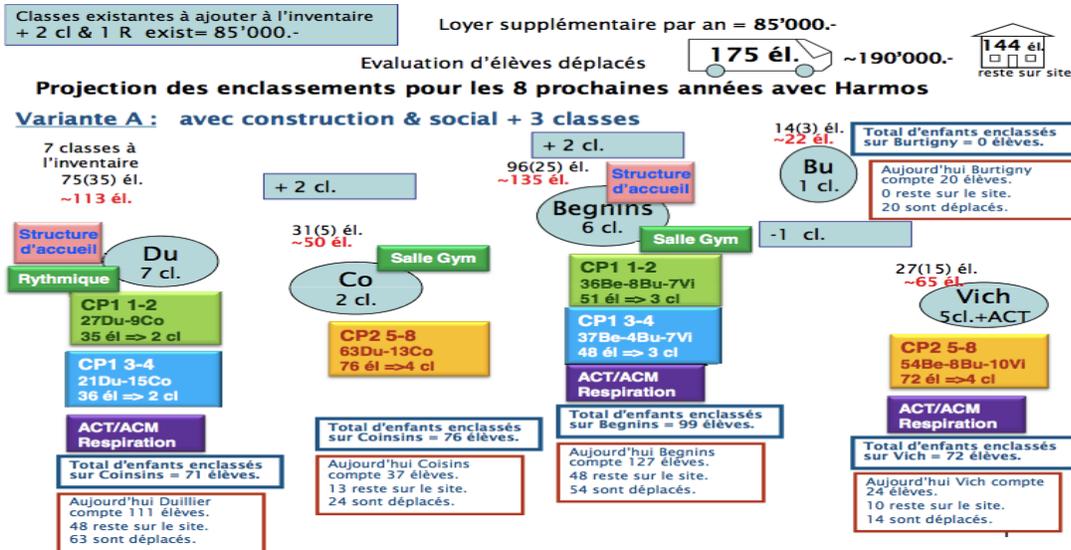
Note : les faits sont relevés par rubrique dans l'ordre chronologique de leur réalisation. Seuls les événements, ayant un caractère d'intérêt, public sont relatés; ceux qui concernent des personnes ne sont pas divulgués, considérant qu'il s'agit de la sphère privée.

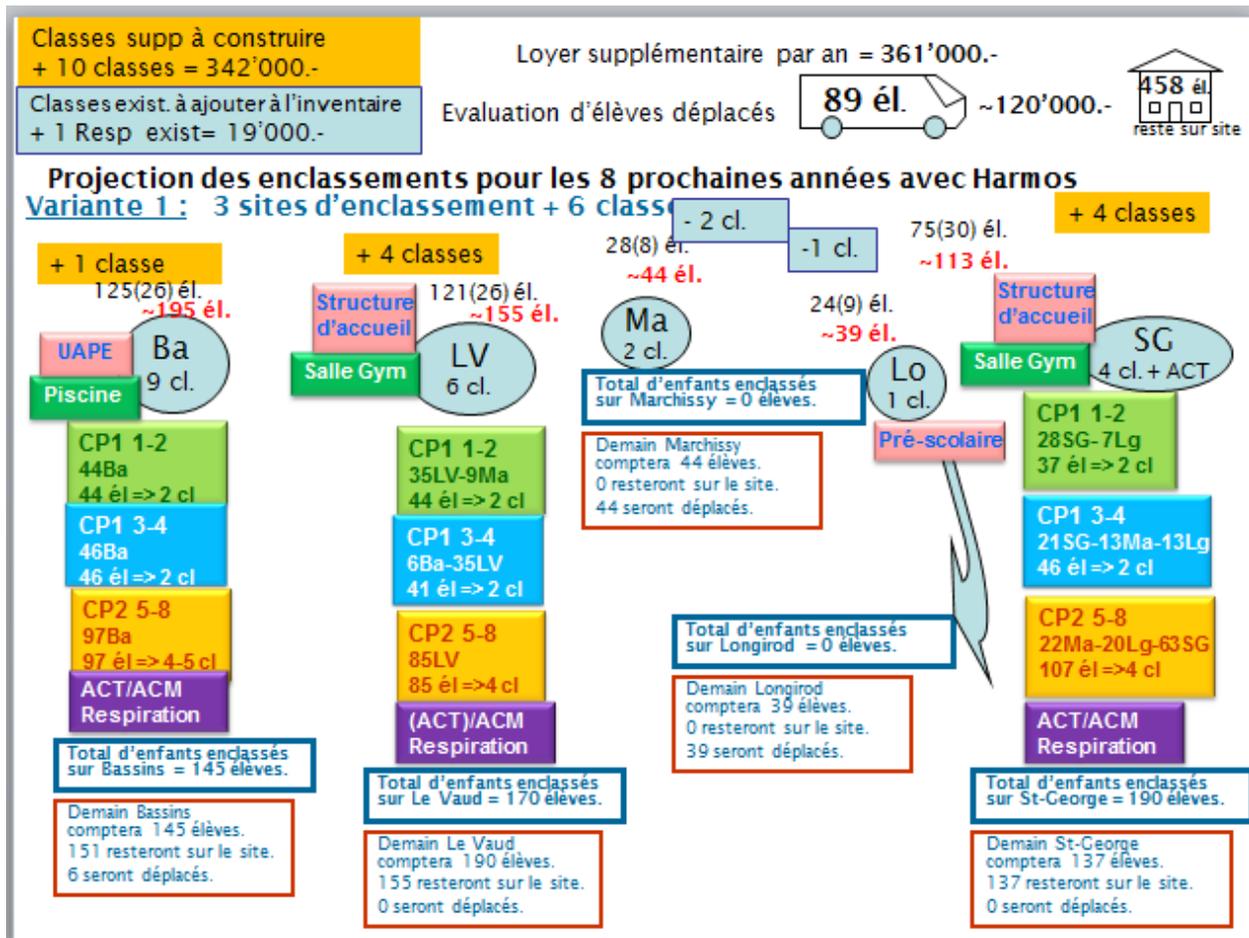
Janvier 2011

Début de la procédure de l'offre des mandataires pour le projet d'extension des bâtiments scolaires de Begnins.
 Annonce d'un vol d'une somme d'argent dans une classe à Saint-George entraînant une réflexion de la problématique des encaissements des courses et camps de ski par les enseignants.

Février 2011

Rencontre avec les Syndics des Communes de l'AISE pour partager la vision scolaire de l'AISE avec HarmoS.





Modifications des nombres de classes à la convention pour la Commune de Coinsins.

Mars 2011

Poursuite des travaux avec les architectes.
Poursuite des travaux pour la rédaction des droits de superficie.
Adjudication des mandataires CVS et Electricité.

Avril 2011

Adjudication mandataire géomaticien.
Demande de pose de compteur pour le chauffage du bâtiment de l'AISE.
Travaux de la commission construction avec les architectes.

Mai 2011

Définition des objectifs de constructions aux ingénieurs CVS et Electricité mandatés.
Bouclement final des comptes 2010. Ce retard important a été signalé par les Communes. Le CoDir doit s'engager à respecter les délais donnés par les statuts.
Présentation de l'enclassement provisoire pour l'année scolaire 2011-2012.
Présentation de la vision de la Commune de Begnins in corpore concernant les constructions scolaires.

Juin 2011

Retour des propositions de droits de superficie de chez les notaires.
Rencontre avec les architectes pour présentation des nouveaux membres du CoDir.
Promotions scolaires avec remerciements aux anciens membres du CoDir.
Dernier CoDir le 29 juin 2011 pour la majorité des membres (60%).

Juillet 2011

Entrée en fonction des nouvelles autorités.

Modifications des éléments modulables pour des questions de sécurité défense incendie.

Août 2011

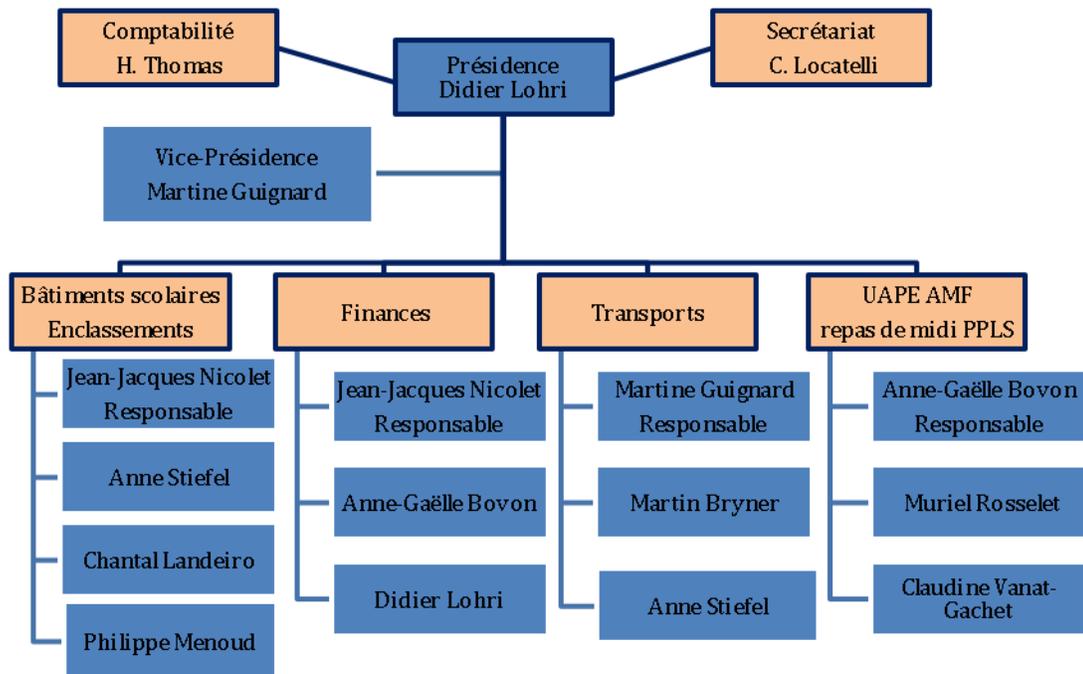
Rencontre du nouveau CoDir avec la Direction des Ecoles.

Présentation de l'école par le Directeur.

Présentation des Doyens de l'Esplanade.

Vision de la Direction des Ecoles en réponse de la présentation faite aux Syndics.

Organisation interne du Comité de Direction :



Septembre 2011

Reprise des négociations sur les droits de superficie.

Arrêt des travaux avec les architectes suite à différentes interrogations au sujet des constructions scolaires.

Présentation de l'AISE aux séances des parents, une réflexion sera faite pour modifier cette procédure.

Visite des écoles de l'Association par le CoDir afin que chaque nouveau membre visualise la situation.

Octobre 2011

Discussions au sujet du contrat des architectes.

Retrait du préavis relatif aux constructions scolaires.

Novembre 2011

Rencontre avec la commission des finances de Conseil Intercommunal.

Rencontre avec les délégués de la DGEO avec l'annonce que les statuts de notre Association ne sont pas valables.

Discussions avec la Préfecture au sujet des constructions et des statuts signés par le Conseil d'Etat.

Discussions au sujet des annexes des statuts signés par les Services de l'Etat.

Problématique de la gare routière de Begnins évoquée pour le futur.

Décision de réorganisation de la bourse Intercommunale de l'AISE. Le congé est donné à Madame Hélène Thomas pour le mois de février 2012.

Décembre 2011

Engagement de Madame Vanessa WICHT à la fonction de secrétaire de l'AISE au 1^{er} décembre.

Poursuite des discussions avec la Préfecture au sujet des constructions scolaires et des statuts.

Confirmation du plafond d'endettement de l'AISE de CHF 15'000'000.00 selon les statuts par rapport à une présentation d'un plafond d'endettement.

Tableau des collaborateurs de l'AISE 2011

Administration		
Madame	Chantal LOCATELLI	Secrétaire jusqu'au 31 décembre
Madame	Vanessa WICHT	Secrétaire dès le 1 ^{er} décembre
Madame	Hélène THOMAS	Boursière
Cantine secondaire		
Monsieur	Philippe MARGUERAT	Surveillant
Madame	Marinette STAHL	Surveillante
Madame	Maria RIBO	Surveillante
Madame	Aline TURIN	Surveillante
Devoirs surveillés		
Madame	Francine ISCHI	Surveillante
Transports		
Monsieur	Shefshet SMAILI	Chauffeur ABC Taxis
Monsieur	Daniel HERPICH	Employé d'exploitation

II. Bâtiments – Membres du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 : M. Frédéric ISCHI responsable, Mme Gisèle RENZI et Mme Déborah GERVAIX.

Membres dès le 1^{er} juillet 2011 : M. Jean-Jacques NICOLET, responsable, Mme Anne STIEFEL, Mme Chantal LANDEIRO, M. Philippe MENOUD.

La première partie de l'année, sous la législature précédente, a été consacrée au projet d'agrandissement de l'Esplanade. Les responsables de l'époque ont travaillé avec les architectes à l'élaboration d'un projet cohérent qui donnait satisfaction à l'AISE, à l'Ecole et à la Commune de Begnins.

Le 26 janvier, le Conseil Intercommunal a accepté le préavis n°008/2010 concernant un crédit d'étude de CHF 350'000.00 représentant la quote-part de l'AISE sur un montant total de CHF 800'000.00.

Suite au CoDir du 8 février 2011, une modification de l'inventaire des classes sur nos Communes est effectuée. La Commune de Begnins aura dorénavant 8 classes, la Commune de Coinsins 4 classes et la Commune de Burtigny aucune classe.

Il est également relevé un besoin de classes supplémentaires soit : 4 classes pour la Commune de Le Vaud, 4 classes pour la Commune de Saint-George et 1 classe pour la Commune de Bassins.

Dans le courant du mois de mai, un travail est effectué avec l'aide d'un notaire pour une version adéquate du Droit de Superficie pour les nouvelles constructions de la Commune de Begnins.

Le crédit de construction aurait dû être présenté en fin de législature, mais suite à des retards dans l'obtention des devis définitifs cela n'a pas été possible. Le CoDir a préféré attendre plutôt que de présenter au Conseil Intercommunal des devis imprécis (+/-15%).

Le 29 août, M. Wettstein, Directeur a fait une présentation au CoDir de l'enclassement actuel des élèves. Celle-ci ayant été interprétée par certains comme une prévision, ils en ont déduit que l'extension du collège telle qu'elle était prévue n'était plus nécessaire.

Les architectes ont travaillé et ont pu fournir le devis général le 4 octobre 2011.

Le CoDir leur a alors demandé d'étudier des solutions réduites à un seul bâtiment. Un projet de préavis de crédit de construction sur uniquement le bâtiment de la vigne a été présenté par le Président au CoDir. Le CoDir a refusé cette option et suspendu le projet.

La fin de l'année s'est passée en arguties, en atermoiements et totale dystonie.

De nombreuses heures ont été utilisées pour refaire les calculs déjà effectués par nos prédécesseurs. Plusieurs contre-projets furent envisagés.

En décembre, on parle un moment de reprendre l'emprunt de l'Esplanade à la Commune de Begnins qui finalement changera d'avis.

Le Dicastère des Constructions et Occupation des Classes espère que l'année 2012 commencera sous de meilleures auspices et que nous saurons trouver un projet de construction qui satisfera tous les partis.

III. Transports – Membres du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 : Mme Martine GUIGNARD responsable, M. Martin BRYNER, Jacques MUGNIER.

Membres du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011 : Mme Martine GUIGNARD responsable, Mme Anne STIEFEL et M. Martin BRYNER.

En regard de l'année scolaire 2010-2011, une augmentation substantielle d'élèves est à enregistrer. La scolarisation des élèves de Longirod et de Saint-George dans l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade en est le principal facteur.

Le nombre d'élèves déplacés a aussi augmenté :

- Au primaire : 44,35% des élèves sont déplacés, soit 289 élèves.

- Au secondaire : 83,95 % des élèves sont déplacés, soit 403 élèves.

Quelques chiffres

En référence à la liste fournie par l'Esplanade le 23 août 2011 à l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012, étaient inscrits les effectifs suivants :

	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL
BASSINS	126	82	208
BEGNINS	106	74	180
BURTIGNY	22	15	37
COINSINS	33	16	49
DUILLIER	71	74	145
LE VAUD	130	90	220
LONGIROD	28	16	44
MARCHISSY	28	25	53
SAINT GEORGE	72	58	130
VICH	25	35	60
TOTAL	641	485	1126
AUTRES COMMUNES	6	3	9
TOTAL	647	488	1135

Organisation des transports

Minibus AISE – Communes du haut

Le minibus assure, quatre fois par jour, les transports des élèves des cycles CIN et CYP de Burtigny scolarisés à Bassins, Le Vaud ou Marchissy et de quelques élèves du cycle CIN de Le Vaud scolarisés à Marchissy. Il prend aussi en charge des classes de Le Vaud pour les cours ACT-ACM donnés à Bassins, des classes de Bassins pour les cours EPH donnés à Le Vaud et enfin des classes de Le Vaud, Marchissy et Saint-George pour les cours de natation donnés à Bassins. Sans oublier les demandes ponctuelles des enseignantes pour des activités telles que théâtre, patinoire que l'AISE facture à l'Esplanade.

Pour information, le chauffeur Monsieur HERPICH, a enregistré du 01.01.2011 au 31.12.2011 515h50 et parcouru 12'973 km.

Minibus AISE – Communes du bas

Chaque matin, le minibus assure le transport du cycle CYT 5 de Duillier scolarisés à Begnins avant d'effectuer, quatre fois par jour, les transports des élèves des cycles CYP 1 de Begnins, CYP 2 de Vich et de Coinsins scolarisés à Duillier. Chaque jour, il effectue des transports supplémentaires pour les cours de gymnastique ou de piscine.

La société ABC Taxis met à disposition un chauffeur régulier pour effectuer ces courses. Le véhicule est placé sous la responsabilité d'ABC Taxis, l'entretien est assuré par l'AISE.

SAPJV

Chaque matin, un minibus assure le transport du cycle CYT 6 de Le Vaud scolarisés à Begnins avant d'effectuer les transports, quatre fois par jour, du cycle CIN de Vich et de Coinsins déplacés sur Duillier. Chaque jour à 16h00, les secondaires AISE fréquentant l'Établissement scolaire de Gland bénéficient d'une prise en charge.

Un autre minibus assure tous les transports des élèves de Longirod, Marchissy et Saint-George scolarisés à Bassins ou à Le Vaud.

ABC TAXIS

La commission des transports a toujours privilégié les enfants de Burtigny, éparpillés dans tous les établissements scolaires. Un minibus assure les transports de ces élèves en direction de Vich ou de Coinsins.

ARCC

Un minibus assure tous les transports scolaires du cycle CIN de Longirod et de Saint-George scolarisés à Saint-George ou à Marchissy ; la prise en charge à 12h00 et à 15h00 des élèves du cycle CYP de Marchissy et de Longirod scolarisés à Saint-George ; la prise en charge à 7h30 et à 16h25 des élèves du secondaire domiciliés à la Côte Malherbe et Viri à Saint-George jusqu'à l'arrêt de bus Carpostal de cette Commune.

CARPOSTAL

Tous les élèves du cycle secondaire et les élèves du cycle primaire de Begnins empruntent uniquement Carpostal.

Carpostal assure aussi des courses horaires pour les périodes ACT-ACM, retour piscine, EPH. Nous avons rencontré, principalement sur les Communes du haut, la problématique du nombre important d'élèves du cycle secondaire à transporter. La fin des cours de la presque totalité des secondaires les lundis à 15h00 et les mercredis à 12h30 a entraîné une valse inquiétante de bus. Pour information, chaque lundi, pas moins de six bus CarPostal ont été mis en place. Chaque mercredi cinq bus. La commission des transports s'est rendue à Begnins les lundis et les mercredis du 22 août jusqu'aux vacances d'automne dans le but de sensibiliser les élèves à emprunter le bus qui leur était destiné et éviter ainsi une grande confusion. Ce ne fut pas sans mal, l'apprentissage fut laborieux.

Nous avons aussi constaté une surcharge à certaines heures pour les Communes du bas, les courses horaires étant fréquentées par les usagers pendulaires et par les élèves section gymnasiale des établissements scolaires de Nyon. Pour ces raisons, des courses spéciales ou des dédoublements de courses horaires ont été mis en place.

SCOLACAR – minibus Carpostal

Chaque matin, ce minibus effectue la prise en charge des élèves du cycle CYT 5 de Bassins à Begnins.

ROCHAT TRANSPORTS

Cette entreprise a été sollicitée pour pallier au manque de places dans les bus et surtout au manque de bus disponibles à la rentrée scolaire. Elle assure le retour des élèves des cycles CYT 5 et 6 à Bassins, le retour des élèves du cycle CYT 5 à Le Vaud. 53 places sont disponibles, 53 places sont occupées chaque mercredi, fin des cours à 12h30.

La commission des transports remercie les entreprises de transports pour leur écoute et leur collaboration. Elle remercie les chauffeurs qui exécutent les trajets en toute sécurité pour les élèves. En conclusion, par le fait des élèves éparpillés sur différents sites, de sorties à la même heure certains jours de la presque totalité des élèves du cycle secondaire, des exigences des parents, la commission des transports est amenée, chaque année, à mettre à disposition et à organiser de plus en plus de transports. Les membres de ce dicastère ont œuvré intensément pour satisfaire toutes les demandes et ont, cette année encore, réussi à maîtriser la situation. Le parcours pour y

parvenir est jonché de difficultés. La gestion devient de plus en plus complexe, exige une disponibilité quasi constante qui, malheureusement, est très souvent aléatoire.

La commission des transports souhaite que la direction des écoles organise les prises en charge pour les trajets intra scolaires (éducation physique, natation, travaux manuels, animations EPH). La tâche principale de la commission des transports est d'amener les élèves de leur lieu de domicile au lieu de scolarisation, dès lors elle considère que toutes ces activités doivent être à la charge organisationnelle de la direction des écoles. Plus de vingt classes sont concernées, en multipliant par une moyenne de deux voire trois activités par classe et par semaine c'est autant de transports à organiser. Des annulations pour diverses raisons sont communiquées à la commission qui doit aviser les chauffeurs ou leur responsable, tenir un journal des annulations, par classe, par jour, pour obtenir une diminution du forfait consenti par CarPostal et contrôler le nombre de courses facturées par les entreprises de transport. Ce travail devient de plus en plus lourd à assumer.

D'autre part, considérant l'augmentation régulière des frais de transports, elle relève que des économies substantielles pourraient être réalisées si les sorties de fin des cours des secondaires étaient étalées plutôt que groupées évitant ainsi un nombre conséquent de courses spéciales.

IV. UAPE – Membres du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 : Mme Deborah GERVAIX, responsable, Mme Déborah CARTIER Mme Anne-Gaëlle BOVON-ABBET.

Membres dès le 1^{er} juillet 2011 : Mme Anne-Gaëlle BOVON-ABBET, responsable, Mme Muriel ROSSELET, Mme Claudine VANAT-GACHET.

Le dicastère a traité durant le premier semestre de l'année la problématique de la cantine scolaire à Fleuri. Des solutions ont été trouvées avec la Commune de Begnins pour ouvrir la buvette du FC Genolier – Begnins. Il a été décidé de procéder à un changement de la façon de travailler avec les fournisseurs de repas. Le changement des tenanciers de l'Écu Vaudois et de la Cézille a été enregistré. La cuisine de l'Abricroque livre les repas.

La question des devoirs surveillés a été abordée en proposant quelques modifications en fonction du plan d'enclassement des élèves pour l'année scolaire 2011-2012.

Cantine :

La cantine sert entre 100 et 150 repas par jour, répartis en 3 services. C'est une augmentation conséquente du nombre d'élèves. En 2010 ce sont 185 repas qui ont été servis mais par semaine. Il a donc fallu engager une personne supplémentaire en septembre 2011. L'équipe de M. Philippe MARGUERAT doit accueillir, servir et surveiller les élèves durant leur pause de midi puis doit remettre en ordre les lieux. Un grand merci pour leur disponibilité et la qualité de leur travail.

Les repas sont préparés à l'Abricroque de Bassins et sont livrés à la cantine de Begnins. Pour remédier au problème de baisse de température, des bains-marie sont utilisés sur place et permettent de garantir des repas chauds jusqu'au 3^{ème} service.

Les repas sont facturés CHF 10.00 (CHF 8.00 à charge des parents et CHF 2.00 de subvention communale).

Un espace pique-nique avec un four à micro-ondes est à disposition dans le même endroit et sous la surveillance de l'équipe de M. Philippe MARGUERAT.

Nous espérons vivement la construction d'une vraie cantine avec une cuisine.

UAPE :

Les Communes de Bassins et Duillier disposent d'une structure d'accueil pour les écoliers âgés de 4 à 12 ans.

Ces structures prennent en charges les élèves avant et après l'école, ainsi que pendant la pause de midi, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30.

Les Communes de Saint-George et Le Vaud ont mis sur pied une cantine pour les repas de midi.

Devoirs surveillés :

Les devoirs surveillés pour les élèves du primaire se sont déroulés jusqu'à fin décembre à Vich. Malheureusement, par manque d'inscription et au vu du nombre d'élèves faisant leurs devoirs au Casse-Croûte de Duillier, il a été demandé à Mme ISCHI de se déplacer. Dès le mois de janvier 2012, les devoirs surveillés se poursuivent donc à Duillier, deux fois par semaine. Pour les villages du haut, les devoirs surveillés se déroulent toujours à Bassins.

Pour le secondaire, les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine à l'Esplanade à Begnins et se déroulent sous la surveillance d'enseignants.

La brochure distribuée avant chaque rentrée scolaire pour les élèves du secondaire contient les formulaires d'inscription pour la cantine et les devoirs surveillés. Les parents renvoient les documents directement au secrétariat de l'AISE. Si des modifications surviennent en cours d'année, les parents doivent avertir Mme Vanessa WICHT. Cette dernière effectue le contrôle des factures en collaboration avec M. Philippe MARGUERAT.

Conclusion

Le CoDir a vécu une transition importante au cours de l'année 2011. Il faut remercier tous les anciens membres qui ont œuvré pour la bonne marche de l'Association. Les travaux avaient été terminés pour permettre une rentrée scolaire 2011-2012 sans problème d'organisation.

Il faut associer à nos remerciements, les membres du Conseil Intercommunal qui ont terminé leur mandat au 30 juin 2011.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres de notre Association. Les problèmes restent entiers et il faudra du temps pour trouver les consensus permettant de répondre aussi bien aux exigences de la DGEO que des réalités des Communes membres de notre Association.

Décision

La CoDir prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis du CoDir n° 003/2012 du 2 avril 2012,

entendu les conclusions du rapport de la commission de Gestion et des Finances,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2011.

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

Le Président : La Secrétaire :

D. Lohri

V. Wicht